



HAL
open science

Vers une méthode de détection et de traitement automatique de la métaphore

Isabelle Oliveira,, Sabine Ploux

► To cite this version:

Isabelle Oliveira,, Sabine Ploux. Vers une méthode de détection et de traitement automatique de la métaphore. Passeurs de mots, passeurs d'espoir. Actes des 8èmes Journées scientifiques du Réseau LTT, Oct 2009, Lisbonne, Portugal. pp.1-11. hal-00934733

HAL Id: hal-00934733

<https://hal.science/hal-00934733>

Submitted on 22 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Isabelle Oliveira,
Université Paris 3, Sorbonne Nouvelle,
Paris, France,
ioliveira@isc.cnrs.fr

Sabine Ploux,
L2C2, Institut des sciences cognitives, UMR 5230 CNRS-Université Lyon 1,
Lyon, France,
sploux@isc.cnrs.fr

Vers une méthode de détection et de traitement automatique de la métaphore

Résumé

Nous présentons un modèle pour le repérage automatique de la métaphore et pour l'aide à son analyse. Les résultats actuels de ce modèle sont très prometteurs. La présentation du modèle est suivie d'une analyse comparative de la métaphore en langue de spécialité (ici le domaine du droit) et en littérature. Nous projetons de confronter ces deux approches afin à la fois de valider systématiquement le système d'analyse automatique et de donner une base objective à l'étude linguistique de la métaphore.

Mots-clefs : métaphore, traitement automatique des langues, corpus

1 Introduction

La métaphore terminologique, processus linguistique fondé sur le rapprochement mental qu'opère l'utilisateur d'une langue entre deux objets ou phénomènes par association d'idées, est une arme précieuse dans l'arsenal linguistique du juriste, mais aussi du littéraire. Cependant, en langue de spécialité on cherche à se démarquer de la métaphore qui renvoie souvent à la polysémie et à l'ambiguïté. En effet, cette figure de style consistant en un transport de sens risque à tout moment de rendre inopérant l'effort d'univocité et de rigueur, mais la métaphore n'est pourtant pas absente des langues de spécialité. Il faut alors se demander si cette présence est accidentelle, contingente, ou si elle est incontournable et signifiante. Afin d'étudier ces questions, nous avons cherché dans un premier temps à nous donner les moyens de procéder à une analyse systématique effectuée sur des corpus de textes. Dans la première partie de l'article nous présenterons, l'ensemble des corpus constitués et les méthodes de repérage et d'analyse des métaphores qui en sont extraites. Dans la seconde partie, nous présentons une analyse linguistique comparative de la métaphore littéraire et de la métaphore dans une langue de spécialité : le droit. Notre travail est prospectif et nous projetons dans l'avenir de rapprocher et de faire interagir ces deux facettes de l'analyse afin à la fois d'affiner la démarche automatique et de nourrir l'étude linguistique de résultats obtenus non plus « à la main » mais par un traitement systématique et automatique.

2 Une approche fondée sur l'analyse de corpus et le traitement automatique des langues

2.1 Description des corpus

Les corpus que nous avons compilés ont été regroupés suivant leur genre : littéraire, journalistique et de droit. Du point de vue de l'étude de la métaphore, ces trois genres présentent des caractéristiques différentes qui, comme nous le montrerons dans la seconde partie de l'article, justifient leur choix. Chaque corpus contient des textes en français et des textes en portugais. Nous nous sommes efforcées, quand cela était possible, de constituer des corpus parallèles et sinon comparables. Ce choix permettra par la suite une étude translingue du phénomène métaphorique.

Corpus littéraire Français-Portugais Le corpus littéraire contient environ 200 romans du XIXème siècle français ou portugais et leur traduction dans l'autre langue. Il a été constitué grâce aux textes disponibles sur les sites des Projets Gallica de la Bibliothèque nationale (BNF, <http://gallica.bnf.fr/>) et Gutenberg (<http://www.gutenberg.org>) et par numérisation des traductions ou des textes en langue originale correspondants. Le travail de numérisation a été effectué grâce à la plate-forme technologique de la Maison de l'orient et de la méditerranée de l'Université Lyon 2 (Patrick Desfarges, responsable).

Corpus journalistique Le corpus journalistique contient 5 années du journal Le Monde (1997-2001). Nous procédons actuellement à la constitution d'un corpus comparable à partir de quotidiens portugais.

Corpus de droit Le corpus parallèle de droit contient les traités communautaires (Constitution européenne, traités d'Amsterdam, de Lisbonne, de Maastricht, de Madrid, de Rome et le traité constituant la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA)) dans les deux langues française et portugaise.

2.2 Vers une détection automatique de la métaphore

Le repérage automatique ou semi-automatique des métaphores constitue sans doute à la fois un défi majeur pour le traitement automatique des langues et une perspective utile pour le travail linguistique. Dans ce projet, nous avons cherché un critère utile à ce repérage. Ce critère est fondé sur la définition même de la métaphore à savoir l'association entre des domaines source et cible hétérogènes et repose sur une mesure de la distance sémantique entre les domaines en interaction. Ainsi, dans la métaphore juridique *fruit civil*, les domaines hétérogènes de la botanique et du droit sont liés et associés pour produire le sens voulu. A *contrario*, dans l'expression *fruits et légumes*, les deux termes (*fruit* et *légume*) ont des contextes d'emploi très souvent similaires. Dans ce travail, nous proposons d'utiliser le modèle ACOM (Automatic Contextonym Organizing Model) (Ji *et al.* 2003) des *Atlas sémantiques* (AS) pour calculer une distance entre les contextes d'emploi les plus génériques des termes d'une expression (métaphorique ou non) et nous utilisons le résultat de ce calcul comme critère de détection d'une métaphore.

Le modèle ACOM, dont on peut consulter les résultats à l'adresse <http://dico.isc.cnrs.fr>, fournit pour chaque mot une liste de mots associés qui représentent et caractérisent son emploi. Il est fondé sur une analyse systématique de corpus et a été testé pour la valeur cognitive de ses résultats. En effet, les mots proposés par ACOM en réponse à une requête sont souvent identiques aux mots donnés par des sujets humains lors d'une tâche d'association (Ji *et al.* 2008). Ainsi les premiers mots associés au mot *poire* et donnés par le modèle sont *abricot, chou-fleur, couper, morceaux, doigts, fromage, fruits, pêche...*

On pourra se reporter à l'article mentionné ci-dessus pour plus de précisions concernant le modèle et sa mise en œuvre. Dans la présente étude, nous l'avons utilisé de la façon suivante. Nous avons voulu mesurer

le recouvrement thématique entre les termes d'une expression métaphorique par un calcul du recouvrement entre les mots associés à chacun d'eux. L'hypothèse sous-jacente consiste à prédire que dans une métaphore le recouvrement sera réduit car les domaines source et cible sont par définition différents alors que dans une expression non métaphorique ce recouvrement devrait être plus important car les mots associés sont au moins partiellement partagés.

2.3 Description de l'expérience réalisée sur corpus

Afin de tester cette hypothèse nous avons constitué des bases de syntagmes nominaux et verbaux extraits du corpus littéraire français et du corpus journalistique français pour en extraire des expressions porteuses de métaphores et des ensembles contrôle d'expressions non métaphoriques.

Constitution des bases de syntagmes à partir des corpus La méthode de constitution de ces bases est décrite dans (Ben Maaouia 2009). Elle utilise en prétraitement une analyse morphologique des corpus effectuée grâce à l'analyseur TreeTagger (<http://www.ims.uni-stuttgart.de/projekte/corplex/TreeTagger/>) de l'Université de Stuttgart disponible pour de nombreuses langues dont le français et le portugais. Ces bases constituées contiennent l'ensemble des syntagmes nominaux ou verbaux contenus dans les corpus. Pour chaque syntagme sont également donnés : sa fréquence d'emploi dans le corpus et l'ensemble des lemmes et des mots de fonction qu'il contient.

Sélection d'expressions métaphoriques et d'expressions non métaphoriques appariées en fréquence d'emploi De chacune de ces 3 bases (base de syntagmes nominaux extraits du corpus littéraire, base de syntagmes verbaux extraits du même corpus et base de syntagmes nominaux extraits du corpus journalistique), deux ensembles ont été sélectionnés. Le premier ensemble contient des expressions métaphoriques sélectionnées et validés par I. Oliveira. Le second ensemble a été obtenu par extraction automatique à partir de chacune des 3 bases et de façon aléatoire d'un groupe d'expressions non métaphoriques. Nous avons ensuite vérifié que chacune des paires de groupes (les expressions métaphoriques et non métaphoriques de chacun des corpus) sont appariées en fréquence d'emploi.

Mesure du recouvrement thématique Enfin, pour chaque expression sélectionnée et pour chaque mot plein de cette expression nous avons calculé les 50 premiers mots associés donnés par le modèle ACOM¹. Le programme que nous avons réalisé calcule ensuite le nombre de mots associés communs à l'ensemble des mots pleins de l'expression donnée². Ainsi pour l'expression non métaphorique *un visage rose* l'ensemble de mots associés communs au mot *visage* et au mot *rose* comportent les mots *blanc, rouge, main, fille, visage, rose* et la mesure vaut donc 6. Nous avons ensuite procédé à une analyse statistique (t-test pour échantillons indépendants) comparative des résultats entre expressions métaphoriques et expressions non métaphoriques appariées en fréquence d'emploi. Les résultats sont significatifs pour chacune des bases et montrent donc un recouvrement entre mots associés nettement plus faible pour les expressions métaphoriques que pour les expressions non métaphoriques. La figure 1 donne les résultats pour les expressions nominales extraites du corpus littéraire. Nous donnons ici les valeurs du test sur les autres séries : (1) Moyennes du nombre de mots associés communs pour les expressions verbales métaphoriques $M=0,806763$ et non métaphoriques $M=2,464213$ du corpus littéraire ($t\text{-test}(299)=-5,75359$, $p < 0,001$), (2) Moyenne du nombre de mots associés communs pour les expressions nominales métaphoriques $M=4,507576$ et non métaphoriques $M=8,871795$ du corpus journalistique ($t\text{-test}(81)=8,871795$, $p < 0,001$).

[Figure 1 ici](#)

Figure 1: Moyennes du nombre de mots associés communs pour les expressions nominales métaphoriques $M=1,903704$ et non métaphoriques $M=7,884615$ du corpus littéraire. $t\text{-test}(211)=-10.08$, $p < 0,001$

Cette mesure du recouvrement thématique semble donc être un critère très prometteur pour le repérage automatique des métaphores.

2.4 Vers une aide à l'analyse automatique de la métaphore

Outre le repérage, nous cherchons une méthode automatique pour l'aide à la détermination des éléments qui participent au processus métaphorique. Un premier exemple de cette démarche a été présenté en 2008 (Ploux et Oliveira 2008). En effet, dans l'analyse d'une métaphore, la mise en évidence des traits sémantiques opérants est un travail d'experts dont le résultat varie suivant les auteurs. Il est alors intéressant de chercher une méthode objective qui ne repose pas uniquement sur des interprétations, interprétations qui ne sont ni toujours congruentes ni toujours exhaustives. Notre ambition est alors de prendre support sur une analyse systématique de corpus pour l'élaboration d'un modèle capable de mettre en évidence automatiquement des traits sémantiques à l'œuvre dans une métaphore. La proposition encore embryonnaire que nous faisons ici repose comme précédemment sur le modèle géométrique ACOM. Ji et ses collègues (Ji *et al.* 2003) ont montré que ce modèle permet, outre l'utilisation qui en a été décrite au paragraphe précédent, de calculer, pour une liste de mots donnée, des termes qui représentent les contextes d'emploi qui lient les mots de la liste. À titre d'exemples, nous donnons ici pour quelques métaphores (1) les premiers termes associés à chacun des termes de l'expression métaphorique pris isolément ainsi que (2) les premiers termes associés à l'ensemble de la métaphore. On voit sur ces exemples se dégager quelques traits sémantiques qui participent à la cohésion métaphorique.

- *Une foule tiède*
 - foule : arrivée, mille, feu, milliers, bras, capitale
 - tiède : eau, robinet
 - foule+tiède : bain, feu, fête, images, immense

Ici, le mot *bain* commun à la fois aux expressions courantes *bain de foule* et *bain tiède* est détecté par le modèle comme un élément porteur des images qui émergent de l'expression métaphorique *foule tiède*.

- *La bataille de l'argent* :
 - bataille : champ, issue, perdu, cheval, livrer
 - argent : armes, marchés, permet, problème, utilisation
 - bataille+argent : perdu, perdre, lutte, gagner, gagné.

Ici les mots *perdre*, *gagner* et *lutte* sont proposés par le modèle comme des éléments porteurs de la cohésion sémantique de l'expression *la bataille de l'argent* et représentent effectivement ce qu'argent et bataille partagent au delà de leurs spécificités propres.

Nous voulons dans l'avenir réaliser une expérience en grandeur nature afin de confronter les résultats du modèle à ceux donnés par une analyse linguistique et tester à la fois sa validité et son utilité pour les linguistes.

La suite de l'article présente une analyse linguistique faite en parallèle à ce travail de modélisation et qui est donc un élément essentiel de cette confrontation programmée.

3 Analyse linguistique comparative

3.1 La terminologie littéraire : le perspectivisme

De notre corpus littéraire se profile non seulement la reconnaissance de la spécificité des langues littéraires dans leur diversité, mais aussi la reconnaissance de la spécificité de l'usage littéraire du langage. Un langage littéraire qui exprime le génie individuel de son auteur. Dans ce sens, la vérité dépend largement de la perspective choisie du réel. Il n'y a pas de réel en soi, pas de vérité absolue, pas de sens unique et fondamental qui épuiserait les significations de l'être. Le choix de la perspective va dépendre de la sélection minutieuse des valeurs sémantiques que le lecteur aura privilégié dans son interprétation, dans sa perspective. Aucune perspective n'est purement logique, c'est-à-dire neutre, objective. Le discours littéraire se distingue ainsi par la richesse de ses images et le jeu sur les dénominations. En littérature, cette figure de rhétorique consistant en une translation, un transfert de sens risque à tout moment de rendre inopérant l'effort d'univocité et de rigueur. D'abord, la métaphore permet de désigner les opérations jusque là inaperçues de la conscience : la conscience « vise », « saisit », « suspend ». Toutefois, lorsqu'il s'agit de désigner la subjectivité absolue qui n'est aucunement constituée, la métaphore reste le seul recours possible. Cette subjectivité absolue est « quelque chose qu'il faut désigner métaphoriquement comme « flux », quelque chose qui jaillit « maintenant », en un point d'actualité, un point source originaire... » Le discours littéraire fait ici l'épreuve de ses limites, non parce qu'il n'est pas assez riche, mais parce que la subjectivité absolue n'est aucunement constituée et échappe au langage qui ne peut désigner que le constitué. Le constitutif lui échappe par nature. La métaphore ne devient véritablement intéressante que lorsqu'elle ne s'adapte pas parfaitement à ce qu'elle entend désigner et oblige parfois l'écrivain à commenter et interpréter le dispositif qu'il a lui-même élaboré par le biais d'une métaphore filée. Il prend appui sur elle en même temps qu'il en marque les limites et parvient ainsi à nous amener à une compréhension de la réalité qu'il désigne.

La métaphore est aussi le lien d'une thématique de transfert qui dynamise les représentations construites par les textes. Déplacements corporels, métamorphoses, animation des inanimés de façon pittoresque, sont autant de thèmes récurrents qui constituent l'univers littéraire. La métaphore en littérature lie le sensible et l'intelligible. En voyant ou en lisant, on comprend. Elle n'est rien d'autre que ce miroir qui nous anime par le mouvement ayant pour caractéristique principale d'être créative. Il y aurait ainsi une dynamique propre à la métaphore littéraire qui inviterait à poursuivre l'analogie ou à la critiquer, c'est-à-dire à penser puisque nous voyons ici en quel sens l'on peut dire que pensée et langage ne sont pas deux temps séparés mais les deux faces d'un même processus de recherche.

3.2 Spécificité de la langue juridique

La langue juridique s'associe plus à la logique, qui vise le repérage d'entités absolument stables, non affectées par l'incessante ambiguïté, ambivalence, qui apparaissent ou disparaissent ou se modifient sans répit. Tout l'édifice conceptuel, rationnel qu'est le texte juridique serait donc miné en son fondement par la métaphore. Mais une telle approche n'est-elle pas elle aussi exposée à la critique ? En effet, si les concepts sont originellement métaphoriques, est-ce que le travail du juriste ne consiste justement pas à limiter le glissement incessant des dénominations et des concepts pour parvenir à une détermination rationnelle ?

Le discours juridique s'efforce de travailler à partir de concepts précis dont le sens doit être délimité afin de bannir les ambiguïtés et les fausses évidences qu'elles véhiculent. La démarche du juriste consiste alors à rapporter l'inconnu au connu, ce qui revient finalement à faire usage d'une métaphore, à désigner l'inédit par une dénomination déjà connue et à déplacer ainsi le sens attaché à cette dénomination, à le transporter. Mais le problème est que le discours rationnel finit par prendre des métaphores pour des essences. Dans *La Métaphore vive*, dans sa huitième étude intitulée « Métaphore et discours philosophique », Paul Ricoeur souligne ainsi que ce n'est pas parce que la métaphore est à l'origine du concept qu'elle continue d'agir en lui. Si l'empreinte métaphorique est effacée sur la monnaie conceptuelle, alors il n'y a plus de glissement possible et d'effet inaperçu. Si le texte juridique est riche en métaphores « lexicalisées », une fois que cette opération de lexicalisation a eu lieu, une signification propre est produite qui devient indépendante par rapport au premier sens du mot. La question du rapport entre métaphore et texte juridique se noue finalement autour de l'idée d'analogie. Mais si ce jeu sur le semblable est possible, c'est parce qu'il y a du même, parce que l'identité fonde la ressemblance. Si ressemblance il y a entre diverses réalités, n'est-ce pas parce qu'on peut les référer en dernière instance à l'Idée ? Si nous reprenons l'image de abeillage dans le droit seigneurial, si ces différentes abeilles ont une ressemblance entre elles, c'est bien parce qu'elles ont à voir avec l'Idée d'abeille, avec une unité et une identité qui rendent raison de cette ressemblance. Si le « même » fonde le « semblable », si le concept est logiquement premier par rapport à la métaphore, celle-ci est peut-être déterminante dans l'ordre de la découverte. C'est ce que Ricoeur appelle la « métaphore vive » ou dans notre optique une métaphore 'in vivo'. Ce qui résulte de l'irruption d'une métaphore, ce n'est pas un savoir, un donné, mais une demande en concept. Cet écart sémantique en quoi consiste la métaphore sollicite la pensée. L'interprétation est à l'intersection de ces deux mouvances en ce qu'elle recherche la clarté du concept tout en se nourrissant de la force et de la richesse de la métaphore 'in vivo' qui relance la réflexion quand le concept l'a figée. Si la métaphore a une place décisive dans le texte juridique, c'est bien parce que la pensée spéculative se sait différente et capable d'assumer le défi que lui lance la métaphore qui demande toujours à être travaillée par le juriste en même temps qu'elle lui est nécessaire. Si le discours juriste a besoin des possibilités offertes par la métaphore, la rigueur du concept permet seule d'en éviter les effets indésirables.

Néanmoins, si la métaphore apparaît comme irréductible, en fait, son danger le plus grand n'est pas sa présence, mais le fait qu'on oublie sa présence, qu'elle s'efface comme métaphore et agit alors sans que l'on en puisse maîtriser les effets. Elle tend à identifier des registres hétérogènes et à introduire une confusion périlleuse. Ainsi, Le mot « fortune » dans l'expression « fortune de mer » ne se réfère pas à la richesse. Le mot est pris dans son sens latin d'« aléa ». Il s'agit d'un événement fortuit qui peut être heureux ou malheureux. Ici il est pris dans le sens d'évènement dommageable qui se produit au cours d'une expédition maritime tel, un naufrage. C'est donc un cas de force majeure propre au droit maritime.

Si les dangers de la métaphore en langue de spécialité sont réels, ne peut-on pas envisager un usage maîtrisé de celle-ci qui la subordonnerait au concept tout en servant sa cause. En ce sens, on peut mettre en évidence des fonctions de la métaphore dans le texte juridique. Elle a d'abord un rôle didactique en ce qu'elle permet de présenter de façon imagée, en se référant au sensible, des relations abstraites. La métaphore terminologique est aussi un moyen de tisser des liens entre des domaines apparemment distincts et de révéler la systématisme et les analogies présentes dans la réalité elle-même. Elle est un outil particulièrement efficace pour retrouver des identités de structure au-delà de la multiplicité des domaines concernés. La métaphore terminologique, enfin, permet au juriste de suppléer aux insuffisances du langage, lequel ne peut offrir de nouvelles dénominations qui correspondraient à une façon inédite d'appréhender la réalité. La démarche phénoménologique est intéressante à cet égard. Elle fait l'épreuve des limites du langage naturel une fois l'épochè opérée.

Ainsi, souvent, ce que l'on essaie de dire « n'existe jamais réellement » c'est pourquoi nous percevons la métaphore terminologique comme le réceptacle et pour ainsi dire la nourrice de tout ce qui naît. Pourtant, notre incapacité d'abstraire totalement, la finitude, la rendent omniprésente. La déficience est alors du côté du sujet parlant et écrivant qui a besoin de l'appui des images pour penser.

4. Le problème de l'équivalence en littérature et dans le domaine juridique.

Le discours littéraire reprend souvent le modèle du vivant, faisant appel dans sa démarche de structuration à des métaphores de l'organisme ou du corps.

Exemples en littérature :

- Le sang crevant sa face large = O sangue a saltar-lhe das faces rubicundas
- La poussière s'obstinait là = O pó teimava em se juntar
- Le soleil peuplait les bancs des poussières qui dansaient dans ses rayons = O sol povoava os bancos com a poalha que dançava nos seus raios;
- Une foule tiède = Uma multidão calorosa
- Les herbes qui soupiraient d'aise = As ervas que suspiravam de contentamento
- Elle marchait au milieu des nuages = Caminhava no meio das nuvens
- La petite main soulevait le globe étoilé du monde = A mãozinha erguia o globo estrelado do mundo
- Un trou, ce village = Esta aldeia é uma cafurna

Quelques exemples de métaphores dans le domaine juridique pertinents pour notre étude :

Métaphore juridique en français	Domaine source	Équivalent en portugais	Domaine source
chambre criminelle	maison	câmara penal	Maison
chambre préliminaire	maison	juízo de instrução	absence de sens figure
la grosse	spatial	certidão relativa a um acto ou sentença	absence de sens figuré
assiette uniforme	ustensile	matéria colectável uniforme	absence de sens figure
exploit d'assignation	antropomorphisme	Notificação	absence de sens figure
fruit civil	botanique	fruto civil	Botanique
fiction juridique comme couverture	imaginaire	ficção jurídica de cobertura	Imaginaire
europe à géométrie variable	géométrie	europa de geometria variável	Géométrie
europe à la carte	gastronomie	europa "à la carte "	Gastronomie
europe à plusieurs vitesses	cinétique	europa a várias velocidades	Cinétique
passerelle communautaire	architecture	passarela comunitária	Architecture

Dans cette phase de notre analyse encore au stade embryonnaire, la langue juridique, une langue très technique, emprunte en effet à de très nombreux registres de la langue courante et a ainsi largement recours au domaine architectural, anthropomorphique, géométrique, cinétique, spatial, ontologique, botanique, de la maison... Vivante, la langue juridique l'est assurément, à l'image des expressions suivantes : « personnalité juridique », « aliénation des biens », « contrat lésionnaire », autant d'expressions qui permettent une réelle personnification du droit. Il est enfin à noter dans notre corpus que la langue juridique a également souvent recours aux néologismes qui très souvent n'attendent pas la création d'un équivalent portugais, mais quand un équivalent est formulé, il est toujours intéressant de suivre en parallèle son évolution: comitologie, gymnité (clause de), préclusion, forclusion, flexicurité [flexigurança].

3.3 L'apparente aporie du changement linguistique

Nous l'avons compris, la langue de spécialité, elle aussi, est primitivement et foncièrement métaphorique. Les concepts ne sont que d'anciennes métaphores usées, éteintes voire mortes. Stabilisés, ces libres regroupements deviennent des catégories qui peuvent prendre la forme de collocations, locutions, de cooccurrences, d'expressions idiomatiques, de catachrèses.

TERME: FRUITS CIVILS	INTERSECTION/LIEN ANALOGIQUE
Définition : Les fruits civils qui sont obtenus grâce à un contrat dont le capital est l'objet, tel les loyers et autres revenus en argent procurés par une chose. 2. Par extension, qualification donnée à des biens qui constituent des produits au sens exact (dans la mesure où ils entament la substance de la chose qui les fournit) mais dont la production comme celle des fruits est périodique et régulière.	PRODUCTION, RENDEMENT.

TERME: LA GROSSE	INTERSECTION/LIEN ANALOGIQUE
DEF. La "grosse" est le nom donné à la copie d'une décision de justice ou d'un acte notarié comportant la formule exécutoire . Elle est apposée par le Greffier de la juridiction qui a rendu la décision ou par le notaire qui a dressé l'acte contenant une reconnaissance de dette.	Le nom de "grosse" proviendrait de ce qu'à l'époque où les documents de justice étaient rédigés avec une plume d'oie, les commis des Greffiers et des Notaires étaient payés au ROLE , de sorte que leur rémunération étaient d'autant plus élevée que la copie était longue. Ils avaient donc tout intérêt à écrire en grosses lettres. On parlait alors d'"écritures grossoyées".

TERME: HUIS CLOS

Déf: L'expression s'utilise en droit pénal pour signifier que le public est exclu de la salle d'audience où se déroulent les débats. En procédure civile on emploie l'expression "[EN CHAMBRE DU CONSEIL](#)" et on dira qu'en matière gracieuse les débats ont lieu en chambre du Conseil.

INTERSECTION/LIEN ANALOGIQUE

"Huis" vient de l'ancien français signifiant "porte" d'où le vocable "huisserie" pour désigner l'entourage des portes et des fenêtres.

L'évolution de la langue juridique dotée d'une personnalité à part entière résulte de l'ensemble des influences contingentes qui ont façonné son visage actuel. Comme tout organisme vivant, la langue est le produit d'une histoire avec ses hasards et ses ajustements. Dans le domaine juridique, une étude en diachronie s'impose pour pouvoir examiner avec plus de fiabilité le cheminement des termes, l'interaction entre les changements linguistiques et les milieux socioculturels. À la lumière de cette analyse, il apparaît clairement que l'étymologie est une forme d'étude diachronique. Pour comprendre le mécanisme du raisonnement analogique et son rapport avec la similitude, on doit s'intéresser impérativement à l'évolution du terme juridique où l'on recherche des situations potentiellement appariées avec la situation à analyser. Ainsi, l'objectif dans le raisonnement par analogie est alors d'exploiter un appariement adéquat effectué entre les éléments constitutifs des domaines source et cible, de manière à transférer un certain nombre de connaissances du premier vers le deuxième.

4 Conclusion et perspective

Nous avons présenté deux types d'approches effectués en parallèle : une approche computationnelle pour la détection automatique des métaphores et pour l'aide à leur analyse, une approche linguistique comparative utilisant les mêmes corpus que ceux de l'étude computationnelle. Nous projetons maintenant une confrontation des approches afin d'asseoir la validité des modèles proposés et dans le but de créer un outil qui sera mis à disposition de la communauté scientifique.

Références

- H. Ji, S. Ploux, and E. Wehrl. Lexical knowledge representation with contexonyms. Proceedings of the 9th Machine Translation Summit, pages 194–201, 2003.
- Hyngsuk Ji, Benoît Lemaire, Hyunseung Choo, and Sabine Ploux. Testing the Cognitive Relevance of a Geometric Model on a Word-Association Task: A Comparison of Humans, ACOM, and LSA. Behavior Research Methods, 40(4): 926–934, 2008.
- Raji Ben Maaouia. Vers un modèle pour la représentation de la sémantique des expressions dans le paradigme géométrique des Atlas sémantiques. Rapport de mémoire de Master 2, Université Lyon 2, 2009.
- Isabelle Oliveira et Sabine Ploux. Pour un traitement automatique de la métaphore. In Journée du CRTT : la métaphore en langues de spécialité, 2008.

¹Les paramètres α et β du modèle qui fixent la proportion des mots co-occurents du mot initial retenue sont fixés à 0.2

²Si l'expression contient plus de deux mots pleins le programme calcule la moyenne deux à deux du nombre de mots associés communs aux mots pleins de l'expression considérée.

